

Informations Produits	Taux SOMAFI	Seuils de l'usure ou 1er trimestre 2012
CREDIT ACCESSOIRE A UNE VENTE (1)		
VEHICULE DE TOURISME NEUF		
1524€ < Montant Crédit ≤ 3000€	TAEG maximum = 19,15%	19,15%
3000€ < Montant Crédit ≤ 6000€	TAEG maximum = 17,69%	17,69%
Montant Crédit supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 15,78%	15,78%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
VEHICULE DE TOURISME OCCASION		
1524€ < Montant Crédit ≤ 3000€	TAEG maximum = 19,15%	19,15%
3000€ < Montant Crédit ≤ 6000€	TAEG maximum = 17,69%	17,69%
Montant Crédit supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 15,78%	15,78%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
BIENS DIVERS		
1524€ < Montant Crédit ≤ 3000€	TAEG maximum = 19,15%	19,15%
3000€ < Montant Crédit ≤ 6000€	TAEG maximum = 17,69%	17,69%
Montant Crédit supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 15,78%	15,78%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
CREDIT A LA CONSOMMATION		
CREDITS RENOUELABLES		
Solde Inférieur ou égal à 1524 €	TAEG révisable maxi = 20,65%	20,65%
1524€ < Solde Crédit ≤ 3000€	TAEG révisable maxi = 19,15%	19,15%
3000€ < Solde Crédit ≤ 6000€	TAEG révisable maxi = 17,69%	17,69%
Solde Crédit > 6000 €	TAEG révisable maxi = 15,78%	15,78%
PRETS PERSONNELS		
1524€ < Montant prêt ≤ 3000€	TAEG maximum = 13,98%	13,98%
3000€ < Montant prêt ≤ 6000€	TAEG maximum = 12,51%	12,51%
Montant prêt supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 10,60%	10,60%
Cotisation annuelle carte	GE Money Electron	20 € (Gratuite la 1ère année)

(1) Crédits distribués par SOMAFI exclusivement par l'intermédiaire de ses partenaires
 TAEG : Taux Annuel Effectif Global

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE
 Frais de gestion et tarification applicables aux crédits à la consommation en cours
 Conditions applicables au 1 janvier 2012

Libellés	Montants TTC
VOS MOYENS DE PAIEMENT (2) :	
Utilisation abusive / frauduleuse de la carte par le titulaire Frais de retraits d'espèces en France ou à l'étranger	Indemnité de 190.56 € 1 € si retrait < 80 €, sinon gratuit
INFORMATIONS :	
Carte Bleue Visa internationale	
Plafonds de paiements	
Domestique : 4500 € sur 7 jours glissants International : 1000 € sur 7 jours glissants	Plafond de retraits d'espèces
Domestique : 500€ sur 7 jours glissants International : 500€ sur 7 jours glissants	
Le contrat-cadre régissant la fourniture de services de paiement dans le cadre de tout crédit renouvelable (opérations de virement et par carte) est à votre disposition. Vous pouvez gratuitement le demander dans votre agence SOMAFI ou en recevoir un exemplaire par courrier sur simple demande	
Remarque : pour les opérations avec l'étranger s'ajoute également, le cas échéant, la récupération de nos frais de port et les commissions et frais éventuellement réclamés par le correspondant bancaire étranger.	
(2) Moyens de paiement facultatifs, associés à un crédit renouvelable distribué par SOMAFI, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses partenaires.	
POUR D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS CONSULTER.	

SOMAFI - Société en Commandite par Actions au capital de 7 269 825 €
 Siège social : Z.I. Les Mangles - 97232 LE LAMENTIN
 N° 303 160 501 R.C.S. Fort de France. Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 999
 Adresse Internet du registre d'immatriculation : www.orias.fr

Agence Guyane 515 Z.I. Colleury Est - 97300 CAYENNE - N° INDIGO 0820 880 880 (0,12 €/mn)
 En cas d'appel relatif à la bonne exécution de votre contrat ou en cas de réclamation, vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone suivant : 05 96 42 06 27 (prix d'un appel local, non surtaxé)